



Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Notre Dame de Salut s'est tenue le jeudi 27 Juin 2024 au siège de la province des Augustins de l'Assomption, 79 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS, ainsi qu'en visioconférence.

L'ensemble des documents nécessaires avait été mis à disposition sur le site internet de l'Association.

M. Hugues de NORAY, représentant le cabinet AVOLIS ORFIS, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est présent.

Le Père Sébastien ANTONI invite les participants à un temps de prière en reprenant celle proposée par les sanctuaires en 2024 à Notre-Dame de Lourdes

Le Président Charles-Philippe SOMMERARD ouvre la séance à 20h00 en rappelant l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2023
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes
5. Nomination ou renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
6. Transfert de l'agrément d'opérateur de voyages d'une personne physique à une personne morale
7. Vote des résolutions
8. Pouvoirs en vue des formalités
9. Election des administrateurs

Les conditions pour tenir l'Assemblée étant réunies, Madame Alix HAUTREUX est nommée scrutatrice.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2023 disponible sur le site internet de l'Association ne donne lieu à aucune remarque en séance.

2. Rapport moral

Le Président donne lecture du rapport moral dont les principaux points sont rappelés ci-après.

Pèlerinage National

Le 150^e Pèlerinage National, année exceptionnelle de Jubilé, s'est déroulé du 12 au 16 Août, Tout a été mis en œuvre afin d'en faire un événement mémorable, inoubliable, sur le thème « **Bâtissons sur le Roc** ».

Ce fut également l'occasion de mettre en lumière une des œuvres majeures de la grande « Famille de l'Assomption », notre beau Pèlerinage National.

La commission pastorale a décliné le thème de l'année en associant à chaque jour un axe de réflexion

- 11/08 En route vers Lourdes
- 12/08 Bâtir sur le roc
- 13/08 Confiance, c'est moi
- 14/08 Nous avons vu des choses extraordinaires
- 15/08 Mon âme exalte le Seigneur
- 16/08 Jésus Christ pierre de fondation

Le week-end de lancement des 18 et 19 mars à Paris, a permis à de très nombreux hospitaliers de découvrir la richesse du programme de ce Jubilé. Outre le plaisir toujours aussi partagé de se retrouver, ce fut également l'occasion de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire en vue d'actualiser les statuts de notre association.

Les inscriptions ont été ouvertes dès le 11 avril sur le site et dans les comités

La rationalisation des transports et des hébergements à Lourdes s'est poursuivie pour offrir un maximum de possibilités à tout un chacun, et particulièrement aux familles.

Le programme riche et varié des célébrations le matin et des conférences et ateliers thématiques l'après-midi, les processions, chemins de Croix, et Chapelets, auront permis à chacun de trouver l'enrichissement personnel qu'il souhaitait, accompagné par de remarquables prédications.

En la circonstance ce n'est pas un mais trois évêques qui ont présidé chacune de nos grandes célébrations, à commencer par Mgr Jean Marc Micas, Évêque de Tarbes - Lourdes, qui nous a chaleureusement accueillis au début du pèlerinage, suivi de Mgr Laurent Ulrich, Archevêque de Paris, enfin Mgr Celestino Migliore, Nonce Apostolique, autour de la grande fête du 15 Août. Autres présences remarquées et remarquables de la congrégation Assomptionniste, le père Benoît Grière ancien supérieur général, prédicateur du 14 Août, et également le père Fabien Lejeusne ancien directeur du Pèlerinage National, récemment nommé Provincial d'Europe, et qui nous a accompagnés durant tout le pèlerinage.

De l'audace des pères assomptionnistes sont nés le Pèlerinage National et son Hospitalité Notre-Dame de Salut, bientôt suivie par celle de Notre-Dame de Lourdes et de toutes les autres Hospitalités venant des quatre coins de France. Invitation leur a été faite de nous rejoindre pour fêter avec nous ce 15 Août jubilaire. Plusieurs y ont répondu favorablement et ont été accueillies par Elisabeth de Place et Louis-Henry d'Espagne, pour profiter d'un programme qui leur avait été spécialement préparé. Une prière des hospitalités pour le 150^e Pèlerinage National fut récitée lors de la cérémonie d'envoi, et distribuée à tous, pour permettre de prolonger cette union de prières.

Nos aînés ont été également mis à l'honneur, car cette année fut l'occasion rêvée de rendre grâce et de les remercier tout particulièrement pour leur fidélité, leur dévouement auprès des plus petits. Ils sont un exemple pour nous tous aujourd'hui, et sont les témoins de la transmission du message de Lourdes et de la mission de notre hospitalité de génération en génération.

Thomas Ospital, jeune et très talentueux organiste titulaire des grandes orgues de St Eustache à Paris, a accepté de nous accompagner tout au long de notre pèlerinage au clavier de son instrument et également, à la demande du père directeur Vincent Cabanac, de composer différents morceaux et chants spécialement pour notre jubilé. Un CD de ces compositions a même été gravé pour la circonstance.

Enfin, à l'issue de la cérémonie d'envoi, une croix de feutrine rouge telle que celle remise à l'Assomption par le Pape Pie IX, en mai 1873, et adoptée immédiatement par l'Hospitalité Notre-Dame de Salut comme support de sa devise « Domino Christo Servire » a été distribuée à l'ensemble des pèlerins.

Pour marquer les esprits et concrétiser le thème de notre pèlerinage, une chapelle a été construite, idéalement placée derrière la statue de la Vierge Couronnée.

L'ossature assemblée le 11 Août par une joyeuse équipe de jeunes hospitaliers, a vu ses fondations se créer au fur et à mesure que la journée du 12 avançait, permettant aux pèlerins d'y déposer des pierres indiquant l'année de leur premier pèlerinage, ou autant d'autres pierres que de nombre de pèlerinages, pour en ériger les poteaux.

Le 13 ce sont des panneaux de photos d'hospitaliers de tous les comités qui ont constitué les murs extérieurs de l'édifice. Le 14 les murs intérieurs ont accueilli les intentions de prières de chacun ainsi qu'une illumination à l'heure de la Procession Mariale.

Point d'orgue du 15 Août en la mise en place d'une image de la Vierge Marie au cœur même de l'édifice.

Les points positifs remontés par les comités et les services :

- Le rassemblement de plus de 5 300 pèlerins et hospitaliers majoritairement hébergés.
- L'accueil chaleureux de Mgr Jean Luc Micas lors de la cérémonie d'ouverture.
- La présence amicale de Mgr Laurent Ulrich qui, d'ailleurs, avait déjà présidé notre pèlerinage, dans le passé.
- La participation exceptionnelle de Mgr Celestino Migliore, très à l'écoute de nos pèlerins.
- Les veillées d'adoration et de réconciliation, recueillies et subtilement mises en musique par « la Route Chantante ».
- La magnifique procession aux flambeaux le soir du 14 Août.
- La richesse et la pertinence toujours renouvelées des intervenants de nos conférences, débats et ateliers.
- La qualité des relations entretenues avec les chapelains et les équipes du Sanctuaire.
- Le partenariat qui s'intensifie avec certains médias et le service « com » local.

Les pistes d'améliorations

- Optimiser encore la plate-forme d'inscription pour permettre de panacher les différentes formules d'hébergement, B&B, 1/2 pension et pension complète.
- Travailler sur l'accueil de tous les pèlerins, particulièrement en gare mais également dans les accueils et les hôtels.
- Fluidifier le mouvement des cars bleus NDL pour limiter le temps d'attente en salle de transit.
- Clarifier l'offre de transport de nos pèlerins en car depuis la gare jusqu'aux hôtels.

Partenariats

Le partenariat avec Bayard, toujours plus étroit, permet une mise en avant efficace de notre pèlerinage et nous assure une aide précieuse de Bayard Services pour nos actions de communication, en vue de favoriser la générosité du public.

La collaboration avec les autres médias partenaires est à l'égale des années précédentes, tant avec la presse écrite qu'avec les radios et TV, de même qu'avec le service de communication du Sanctuaire.

Activités exceptionnelles

Il convient enfin de mentionner deux activités remarquables et exceptionnelles, liées au Jubilé des 150 ans, organisées à l'initiative du père Vincent Cabanac, directeur de Pèlerinage National.

Vénération des reliques de Sainte Bernadette (mars 2023)

Après les premières étapes de décembre 2022, un nouveau et plus long pèlerinage des reliques de sainte Bernadette, tout au long du mois de mars 2023, a été promu par l'Association NDS et le Pèlerinage National. Il est passé par les diocèses de Poitiers, La Rochelle, Toulouse, Albi, Paris, Nanterre, Strasbourg et Nancy, soit dans une trentaine d'églises et de chapelles, en lien avec les comités de La Rochelle, Toulouse, Mazamet, Paris et Grand Est qui se sont hardiment engagés pour l'organisation des temps de veillées, de prière, de vénération, de procession.

Le P. Vincent Cabanac a été accueilli par les membres de notre association en lien étroit aussi avec d'autres hospitalités ou pèlerinages.

Sr Bernadette Moriau est intervenue lors du passage à St François-Xavier (Paris). Le week-end de lancement a permis aussi de prier ensemble à St Pierre de Chaillot, à Paris, avec une conférence du P. Horacio Brito.

Moments de grande ferveur populaire et de communion avec des pèlerins habituels ou des personnes en désir de pouvoir se rendre à Lourdes, la figure de Bernadette et la dévotion à la Vierge Marie ont réuni de nombreux fidèles tout au long de ce périple.

Le pèlerinage jubilaire à Rome et l'entrevue avec le Pape (2-6 mai 2023)

150 ans après le premier pèlerinage auprès du Pape Pie IX à Rome (mai 1873), une belle délégation de 60 pèlerins et hospitaliers de Notre-Dame de Salut ont mené une même démarche de foi auprès du Pape François, avec le P. Fabien Lejeusne, le P. Vincent Cabanac, Charles Philippe Sommerard, président de NDS, et Sophie de Ruffray et Michel de Verneuil pour la présidence de notre Hospitalité. Les cinq congrégations de l'Assomption étaient représentées.

Des personnes handicapées avaient toute leur place, telle Paul de Livron avec son projet de fauteuil roulant en bois présenté au Saint-Père. L'accueil a été riche et vivant dès le premier soir avec la longue et dense rencontre avec le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État. Elle a précédé l'audience générale où le Pape nous a salués et a reçu la croix rouge de notre Pèlerinage National. Organisé par BIPEL, avec pour excellent guide le P. Baptiste Pochulu, notre pèlerinage a grandement favorisé l'unité de notre association. Nous avons célébré dans les 4 grandes basiliques, visité les sites majeurs et surtout partagé ensemble une expérience spirituelle forte.

Conclusion

Cette année jubilaire brillante aura été émaillée d'événements exceptionnels autour des reliques de Ste Bernadette, du magnifique pèlerinage à Rome, et de l'échange sympathique avec le Pape, sans oublier tous les temps forts organisés par les comités pour célébrer dignement cet anniversaire. Reste toutefois une petite amertume quant à la jauge du Pèlerinage National que l'on avait idéalisée bien plus importante. De quoi se retrousser les manches pour les 50 prochaines années.

3. Rapport financier

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux, de l'Hospitalité, juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et de son Siège parisien.

Le Trésorier donne lecture du rapport financier dont les principaux points sont rappelés ci-après.

Bilan

- Les immobilisations incorporelles, constituées exclusivement de la base servant à la gestion des inscriptions au Pèlerinage, font l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 années.
- Les valeurs mobilières de placement restent stables ; aucun mouvement n'ayant été enregistré au cours de l'exercice et la valeur du portefeuille ne nécessite aucune provision pour dépréciation.
- Les stocks sont en hausse de 19 k€ principalement du fait du reliquat de Santons, Cuvée 150 ans et CD à la clôture. Une provision complémentaire de 9 k€ a été constatée relative au stock de sacs anciens, de foulards, de santons abimés et de CD, ce qui porte la provision totale à 12k€.
- Les dettes : à la clôture de l'exercice, on note une augmentation de 42 K€ du poste Dettes Fournisseurs et comptes rattachés : cette augmentation est liée à la redevance due au Sanctuaire pour le PN 2023 qui a été payée en 2024, alors que celle de 2022 avait été payée en 2022.
- La trésorerie financière nette (valeurs mobilières de placement + disponibilités – découverts bancaires présentés au bilan passif comme des emprunts auprès des établissements de crédit) à 824 k€ est en progression de + 29 k€ par rapport à 2022.
- Le résultat net positif de 20 K€ contribue à reconstituer les Fonds Propres ; il est proposé d'affecter ce résultat sur le report à nouveau des exercices précédents.

Compte d'exploitation :

Le résultat économique de l'année 2023 reflète cette situation de poursuite de la reprise du Pèlerinage National, avec une activité qui est comparable à environ 70% du Pèlerinage 2019, en termes de nombre de pèlerins.

Le résultat courant bénéficiaire pour 2023 s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Un retour du nombre de pèlerins qui continue de ré-augmenter, après la reprise de 2021, un montant d'inscriptions à 86 % de celui de 2019 (1 335 927 euros pour 2023, dont 41 470 euros de cotisations). Cela avec 2 impacts en 2023 : JMJ et le Jubilé des 150 ans.
- Une baisse des ressources liées à ma générosité du public (dons et mécénat) reçus (149 K euros) , par rapport à 2022 (212 K€).
- On constate une provision pour dépréciation des stocks à hauteur de 12 k€, en augmentation de 9 k€
- Globalement, les produits d'exploitations s'élèvent à : 1 596 222 € contre 1 255 884 € en 2022, et sont à 85% de ceux de 2019
- Dans la continuité des exercices depuis 2020, où ANDS a maintenu les charges d'exploitation à leur minimum, l'effort a été poursuivi. Ainsi, les charges d'exploitation 2023 de 1 585 290 euros correspondent à 89% de celles de 2019, elles incluent des dépenses engagées pour la célébration des 150 ans du Pèlerinage National, et témoignent aussi les impacts inflationnistes.

Les amortissements sont stables par rapport aux exercices antérieurs, il n'y a pas eu de provisions pour créances douteuses ni de provisions spécifiques pour risques et charges.

Résultat

- Au total, le résultat net de l'Association NDS pour l'exercice 2023 met en évidence un excédent de 19 544,30 €, qui se décompose comme suit :
- Un excédent d'exploitation de la structure centrale pour : + 13 228.80 € contre un excédent de 63 237 € en 2022, du fait notamment de la baisse des dons et de l'augmentation des dépenses liées à l'inflation .
- Le résultat de l'Hospitalité pour : +17 172.56 €, contre 30 555 € en 2022, y compris les Pélés Mosaïque et Chrétiens d'Orient, ces deux groupes ayant bénéficié de dons et mécénats (externes et internes) pour leur équilibre respectif. On peut noter que 20 000 € de mécénats reçus en 2022 étaient relatifs à 2021.
- Le résultat global des comités régionaux pour : -10 857.06 € contre : -4 432 € en 2022. Le résultat des comités régionaux reflète la reprise de l'activité.

Perspectives 2024

L'objectif pour 2024 est de 6000 pèlerins, dont 600 malades. Les difficultés sont liées au raccourcissement du Pèlerinage du fait des JO. Mais par ailleurs, il n'y aura pas de JMJ.

Dans la continuité des exercices passés, les objectifs du Pèlerinage 2024 sont de redynamiser certains Comités, et de faire revenir les familles et les personnes malades. Pour cela il a été prévu la mise en œuvre et le renforcement de plusieurs actions pastorales.

L'effort est poursuivi pour offrir un large choix de logements, en particulier des logements à tarifs très contenus.

Des modifications apportées à la base d'inscription vont permettre d'augmenter encore le taux de remplissage.

Les augmentations de tarifs (transport et hébergement) seront répercutées au plus juste, Avec une attention particulière portée au pèlerinage Mosaïque du fait de la forte hausse du prix de l'hébergement.

4. Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes tient à remercier l'implication et la persévérance de tous les intervenants pour la clôture des comptes et l'établissement de son rapport, dont il donne lecture.

Il ajoute qu'il valide les comptes sans réserve.

Il tient à préciser que son mandat vient à échéance à l'issue de cette Assemblée et à souligner les améliorations constatées depuis 6 ans, notamment le rapprochement avec le fichier des inscriptions ainsi que la présentation du tableau spécial de l'affectation des dons.

Le Commissaire aux Comptes présente son Rapport Spécial mentionnant la convention de mécénat entre l'Association et la Province d'Europe des Augustins de l'Assomption.

Le Président tient à remercier le Commissaire aux Comptes pour son engagement ainsi que pour la fluidité d'émission de ses rapports.

5. Nomination ou renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

Compte tenu de la qualité du travail fourni par le Commissaire aux Comptes et des bonnes relations dans l'exercice de son mandat, il est proposé à l'Assemblée de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour une période de six années.

Le Commissaire aux Comptes se déclare honoré de la confiance apportée à son cabinet.

6. Transfert de l'agrément d'opérateur de voyages d'une personne physique à une personne morale

Le Président expose à l'Assemblée les raisons justifiant la proposition qui lui est faite d'approuver, pour simplifier le processus d'immatriculation comme opérateur de voyages, de transférer l'agrément du Directeur, personne physique, à l'Association, personne morale.

La parole étant ensuite donnée aux participants de l'Assemblée, diverses questions sont évoquées, portant notamment sur :

- Le déroulement et les nouveautés du Pèlerinage National 2024
- Les effectifs attendus et inscrits pour ce pèlerinage
- La communication inter et intra-services

7. Vote des résolutions

Comme l'année précédente, les votes ont été effectués électroniquement au travers de la plateforme Balotilo.

Rappel :

Les adhérents sont répartis en 5 collèges, chaque collège disposant de voix dont le nombre a été fixé ainsi :

Familles de l'Assomption	4 voix
Comités Régionaux	2 voix
Hospitalité	4 voix
Bayard Presse	1 voix
Membres pèlerins et amis	1 voix

Un vote est organisé par collège. Un adhérent ne vote que dans un seul collège, celui le plus élevé de la liste auquel il appartient. Chaque résolution ayant réuni la majorité des voix à l'intérieur d'un collège, obtient l'intégralité des voix attribuées au dit collège.

Le total des voix ressort ainsi à 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire si le nombre est supérieur à 6 voix sur 12. Une résolution est adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire si le nombre est supérieur à 9 voix sur 12.

Le détail du vote de chaque collège figure en Annexe.

Première résolution

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2023, l'approuve à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport moral du Conseil d'Administration, l'approuve à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport financier du Conseil d'Administration ainsi que le rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et présentées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de 19 544,30 Euros en report à nouveau.

Le solde du report à nouveau, suite à cette affectation s'élèvera à – 425 401,31 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, prend acte des conventions visées par l'article L612-5 du code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes de la Société ADVOLIS, décide de renouveler ce mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2029.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de transfert de l'agrément d'opérateur de voyages d'une personne physique (M. Sébastien ANTONI) à une personne morale (Association Notre-Dame de Salut), l'approuve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Pouvoirs en vue des formalités

Neuvième Résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt ou de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Election des administrateurs

Avant de passer au vote des administrateurs il est rappelé que :

- Le mandat de Monsieur Denis AUGER, au titre du Collège de l'Hospitalité, est arrivé à son terme
- Il y a vacance au titre du Collège des membres Pèlerins et Amis à la suite de la démission de Monsieur Louis GRIVEL

Dixième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat d'Administrateur de Monsieur Denis AUGER, au titre du collège de l'Hospitalité est arrivé à terme.

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège de l'Hospitalité décide de nommer Monsieur Denis AUGER, en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale constate la vacance d'un poste du Conseil d'Administration au titre du collège des Membres Pèlerins et Amis et, après avoir pris connaissance des candidatures présentées pour le collège des Membres Pèlerins et Amis, décide de nommer Monsieur Jean CLAVERY en qualité de membre du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 21h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal

Charles-Philippe SOMMERARD
Président de séance

Christian MEUNIE
Secrétaire de séance